

A.F.S

SASU, Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros

Siège social : 35 Avenue de Champlevert, 69520 Grigny-sur-Rhône
R.C.S. de Lyon : 849012356

Procès-verbal des décisions unanimes des actionnaires

Le 01/01/2025,

L'actionnaire unique de la société A.F.S, SASU, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros , dont le siège social est situé au 35 Avenue de Champlevert, 69520 Grigny-sur-Rhône, a pris les décisions suivantes :

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par l'actionnaire unique du transfert du siège social de la société situé initialement au 35 Avenue de Champlevert, 69520 Grigny-sur-Rhône. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au 20 Rue du Périgord, 69330 Meyzieu.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à HOLDING LAHSINI ,
président de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes
les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après
lecture, a été signé par l'actionnaire unique et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned below the text 'Signature des intervenants :'. It appears to be a stylized signature, possibly of the president or the sole shareholder mentioned in the document.